



Le comité social d'administration a débuté par une discussion sur les récentes attaques dont l'institution a été victime. Le directeur a confirmé que, sans exception, tous les véhicules doivent être garés à l'intérieur de l'établissement pendant la nuit, une mesure que nous avons demandée dès lundi soir.

De plus, il a été rappelé qu'**aucun port de l'uniforme** ne doit avoir lieu en dehors du domaine, et une vigilance accrue est requise concernant **les contenus partagés sur les réseaux sociaux**. Bien que notre établissement soit, pour l'instant, épargné par ces attaques, nous avons déjà enregistré plusieurs véhicules brûlés l'année dernière. Comme nous l'avons souligné lors d'autres comités, **le parking pour le personnel est insuffisamment sécurisé et doit être amélioré dans les plus brefs délais.**

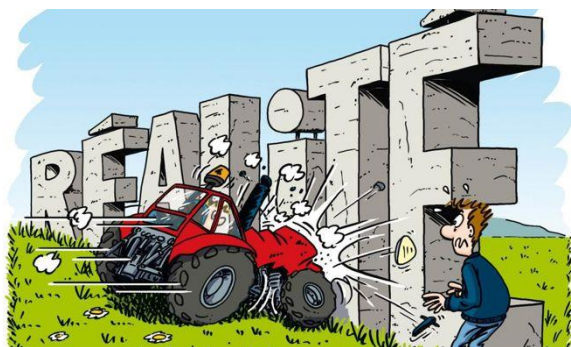
Un diagnostic des cycles de travail de l'établissement nous a été présenté. Un engagement a été pris pour **supprimer le matin/nuit**, afin de respecter l'un des points du **protocole d'accord d'Incarville**. Des groupes de travail ont été programmés pour les **13 mai, 27 mai et 18 juin**, dans le but de concevoir ce nouveau service, qui pourrait être mis en place avant le 1er janvier 2026. Nous sommes impatients d'avancer sur ce sujet, évoqué depuis l'ouverture de l'établissement, et qui commence enfin à se concrétiser aujourd'hui. La charte des temps a également été validée à l'unanimité.



Notre organisation syndicale a souhaité aborder les questions suivantes :

Projet Brigade QA :

Le directeur **émet des réserves** concernant ce projet, soulignant la présence déjà significative de brigades au sein de l'établissement. Il exprime également des inquiétudes quant à la disponibilité suffisante d'agents pour assurer les nuits. De plus, il rappelle que l'absentéisme et les agents exemptés de nuits **compromettent la viabilité** de ce type de projet.



Distribution des cantines :

Nous avons souligné les désagréments causés par le nouveau mode de distribution des cantines sur les étages. Il est impératif de noter **l'absence totale d'une note de cadrage** pour cette expérimentation, qui s'est révélée peu concluante. De plus, **l'absence de l'officier de secteur** durant les deux semaines d'expérimentation a été signalée. Il est également regrettable que les agents cantine, forts de leur expérience depuis l'ouverture de l'établissement, n'aient pas été conviés aux réunions de réflexion, ce qui témoigne

d'un manque de considération à leur égard.



Le directeur a convenu qu'un des surveillants participerait à la prochaine réunion. Nous avons proposé deux solutions : soit **revenir à l'ancienne méthode** qui a fait ses preuves, **soit ajouter un surveillant cantine ainsi qu'un membre du personnel du partenaire privé** pour assurer la livraison simultanée sur deux étages, afin de compenser le temps perdu avec la nouvelle distribution. Nous demeurons vigilants quant à la gestion de cette situation et suivrons de près son évolution.

Validation des fiches de poste :

Nous avons rappelé que **les fiches de poste doivent être soumises au CSA**, en particulier celle du SAS ainsi que celles des deux nouveaux postes au greffe.



Bureau des surveillants cantine :

Nous avons demandé **qu'un prélèvement soit effectué sur les moisissures** présentes dans cette zone afin de garantir qu'il n'existe **aucun risque pour la santé**.

Récompense :

Nous avons proposé de **récompenser** le surveillant qui a détecté le colis au QI, contenant un couteau. *Sans sa vigilance, nous rappelons qu'un véritable drame aurait pu se produire.*



Urgence médicale:

Lors d'un grave incident sur la MAH2, un détenu a attaqué un autre détenu avec une arme artisanale. Malgré l'urgence de la situation, **l'arrivée des secours a été très tardive**. Demain, même si cela n'est pas souhaitable, **un agent pourrait avoir besoin d'aide également**. Le temps de réaction sera-t-il le même ? Le directeur prendra contact avec l'unité sanitaire. Espérons que cela permettra d'améliorer la situation.

Notations :

Certaines notations semblent avoir été rédigées dans **l'intention de nuire** à certains agents, tandis que d'autres **ne les représentent en aucun cas**. Il a été demandé au directeur d'adopter une approche bienveillante dans l'évaluation de ces notations, d'autant plus que ces agents sont **présents quotidiennement pour assurer le bon fonctionnement de l'établissement**. Le directeur semble avoir été sensible à notre demande.

Les activités :

Certaines activités, notamment **les soins du visage**, dispensés par une socio-esthéticienne, et la **médiation animale**, continuent d'avoir lieu jusqu'à aujourd'hui, malgré la circulaire émise par le ministre de la Justice. Le directeur nous informe que ces activités sont **validées en DI**. Il est difficile de comprendre pourquoi cette circulaire **n'est pas appliquée**, étant donné qu'elle provient directement du ministère.



Canon anti-drone :

Une présentation a été effectuée lors du dernier CSA à la DI. Nous espérons obtenir **une date de livraison pour ce matériel**, mais à ce jour, aucune information locale à ce sujet n'est disponible. Il est regrettable **qu'après le drame évité dans le quartier Isolement et la médiatisation de cet événement**, nous ne disposons toujours d'aucune information à ce sujet. Il faut espérer que l'administration ne reste pas passive jusqu'à ce **qu'un incident grave se produise**.



Mesures de séparation :

Nous avons souligné le problème du nombre élevé de **mesures de séparation par bâtiment**. Il est difficile à comprendre qu'elles soient si nombreuses. Des modifications d'affectation en bâtiments devraient être envisagées afin de réduire leur nombre et d'éviter que les détenus se croisent, **améliorant ainsi la sécurité**.

Ordinateur et téléphone fixe en salle de repos :

Afin de faciliter **la communication et le travail**, nous avons sollicité l'installation de ces équipements dans la salle de repos. Le directeur n'a exprimé **aucune objection à ce sujet**.



Colorations de cheveux :

Malgré **nos objections**, l'utilisation de colorations de cheveux devrait prochainement être autorisée dans notre établissement pour les femmes détenues. Cependant, **elles ne passeront pas par le parloir** mais dans une cantine exceptionnelle, où les produits seront **sans ammoniac** et les couleurs choisies parmi les plus classiques. **Notre organisation préférerait que la coloration soit directement posée lorsque la coiffeuse intervient**.

Niveau QI/QD :

Nous avons sollicité plusieurs mesures de sécurité, notamment pour renforcer le quartier d'isolement. Malheureusement, nous constatons que la transformation de Vendin, destinée à accueillir des narco-trafiquants, se fait au **détriment des moyens alloués aux autres établissements**. Pourtant, notre établissement reçoit de plus en plus de profils complexes, et **il serait judicieux de ne pas l'oublier dans ces décisions**. Nous avons

demandé **l'installation d'une caméra au niveau des**

fenêtres QI afin que le mirador puisse surveiller ce secteur sensible en permanence, quelles que soient les circonstances.



Proposition d'ajustement du personnel :

Ajout d'un agent supplémentaire le weekend au QI/QD, avec suppression du poste de cuisine pour la brigade.

Le directeur **n'est pas opposé à cette proposition**. Il est toutefois nécessaire de mener une réflexion approfondie pour faire évoluer la situation. Nous espérons recevoir **une proposition formelle du directeur** lors du prochain CSA afin de trouver une solution adaptée.



Rez-de-chaussée QFE :

Ce poste aurait dû **être priorisé** suite à la dernière agression importante sur le secteur. Malheureusement, **aucune action n'a été engagée à ce jour** pour maintenir sérieusement ce poste. Nous demandons, une nouvelle fois, que ce poste soit retiré quand dernier recours, afin de garantir la **sécurité des agents dans cette zone**.

